



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 24
Voix favorables : 24
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 01/07/2025

DELIBERATION n° CEVE – 2025 – 26 – EEDU- 003

relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés de l'École de Droit de Toulouse (EEDU)

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole, notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2025-13-DEVE-001 du CEVE du 25 mars 2025 relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu les avis du Conseil exécutif de l'École de Droit de Toulouse, et le Conseil exécutif de TSM,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de l'École de Droit de Toulouse (EEDU) pour 2025-2026 ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés nationaux et diplômés d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

Le président du conseil des études et de la vie étudiante,

Huques KENFACK

ANNEXES :

Formations continues 2025-2026

Diplômes nationaux

Masters

MCC-FC MASTER ALED PT RIED-FA-M2-2025-2026
MCC-FC MASTER-MENTION-ALED-PT-RIED-FC-M2-25-26
MCC-FC MASTER DROIT DE LA SANTE PT Droit de la Santé et de la Protection Sociale (DSPS) -FC-M2-25-26
MCC-FC MASTER DROIT DES AFFAIRES PT Juriste de copropriété-FC-2025-2026

Diplômes d'universités

MCC-FC DU Juriste Géomètre expert 2025-2026

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	ADMINISTRATION ET LIQUIDATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE	
PARCOURS-TYPE	Retournement et Insolvabilité des Entreprises en Difficulté - en apprentissage	
Session M1	Session unique	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Pas de stage possible accessible en alternance		
Autres modalités		
Le Master 2 ALED est ouvert en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Seconde chance		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Moyenne annuelle $\geq 10/20$		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		ADMINISTRATION ET LIQUIDATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE									session unique		Observation session d'exams	
Parcours-type		Retournement et Insolvabilité des Entreprises en Difficulté en apprentissage DMDAB2-200									Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	ECTS	Coeff		Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée		
Semestre bloc	S1	SEMESTRE 3									Oui	Oui		
UE	S1	RNCP38201BC07 - Contribuer à la gestion d'une procédure collective d'entreprise en difficulté												
Matière	S1	UE 1 : Négociation et management des entreprises en difficultés 1			8	8		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3		
Matière	S1	Prévention et technique de négociation appliquées aux entreprises en difficultés	3	9										
Matière	S1	Management des entreprises en difficultés	33											
Matière	S1	Gestion financière	15											
bloc	S1	MRNCP38201BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés RNCP38201BC05 - Mobiliser des connaissances et outils juridiques dans le domaine du droit des entreprises en difficulté RNCP38201BC06 - Etablir un diagnostic sur la situation juridique, sociale et financière de l'entreprise												
UE	S1	UE 2 : Arbitrage des contrats et détermination du passif			11	11		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3		
Matière	S1	Etablir le passif antérieur	1,5	6										
Matière	S1	Etablir passif postérieur	1,5	6										
Matière	S1	Gérer et arbitrer les contrats : contrats en cours, cessions de contrats	1,5	6										
Matière	S1	Gérer et arbitrer les contrats : baux professionnels	1,5	6										
bloc	S1	RNCP38201BC05 - Mobiliser des connaissances et outils juridiques dans le domaine du droit des entreprises en difficulté RNCP38201BC07 - Contribuer à la gestion d'une procédure collective d'entreprise en difficulté RNCP38201BC08 - Rédiger des actes en utilisant le droit des entreprises en difficulté												
UE	S1	UE 3 : Préparation de l'issue			7	7		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3		
Matière	S1	Etablir l'actif : droit des patrimoines et des sûretés appliqué aux entreprises en difficulté	6	14										
Matière	S1	Les plans	12	3										
Matière	S1	Cession d'entreprise	6											
Matière	S1	Réalisation d'actifs	3	9										
Matière	S1	Projet de répartition	4	2										
		total semestre 3	88	61	26									
Semestre bloc	S2	SEMESTRE 4									Oui	Oui		
Bloc	S2	MRNCP38201BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés RNCP38201BC05 - Mobiliser des connaissances et outils juridiques dans le domaine du droit des entreprises en difficulté												
Matière	S2	UE 4 : Expertise juridique			6	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3		
Matière	S2	Droit international et européen des procédures collectives et droit comparé	6											
Matière	S2	Droit spécial des procédures collectives (Banque, copropriété en difficulté, établissements agricoles)	3	12										
Matière	S2	Procédure civile appliquée aux procédures collectives	3	12										
Bloc	S2	RNCP38201BC06 - Etablir un diagnostic sur la situation juridique, sociale et financière de l'entreprise RNCP38201BC07 - Contribuer à la gestion d'une procédure collective d'entreprise en difficulté												
UE	S2	UE 5 : Négociation et management des entreprises en difficultés 2			6	6		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3		
Matière	S2	Contrôle de gestion	15											
Matière	S2	Restructuration d'une entreprise (aspects fiscaux et managériaux)	15											
Matière	S2	Aspects fiscaux du droit des entreprises en difficultés	3	12										
Bloc	S2	RNCP38201BC07 - Contribuer à la gestion d'une procédure collective d'entreprise en difficulté RNCP38201BC08 - Rédiger des actes en utilisant le droit des entreprises en difficulté												
UE	S2	UE 6 : Exercice professionnel			15	15		Oui	Oui					
Matière	S2	Gestion d'une étude												
Matière	S2	Déontologie professionnelle et statut des administrateurs et mandataires judiciaires et règles professionnelles	18			4	DMUDA411E1			CT (Contrôle terminal)	Oral	3		
Matière	S2	Rapport d'activité	8											
Matière	S2	Introduction à la pratique des logiciens professionnels	3			10	DMUDA411E2			CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance			
Matière	S2	Recherche documentaire	3											
Matière	S2	Anglais de spécialité		22		1				CT (Contrôle terminal)	À déterminer	3		
Bloc	ANNUEL	MRNCP38201BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés RNCP38201BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel												
UE	ANNUEL	DU Expertise sociale en Administration et Liquidation des Entreprises en difficulté	69	38	7	7		Oui	Oui	CC&CT	Projet	3		
		total semestre 4	234	157	34									
		total année			60							24		

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	ADMINISTRATION ET LIQUIDATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE	
PARCOURS-TYPE	Retournement et Insolvabilité des Entreprises en Difficulté	
Session M1	Session unique	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Stage d'une durée de 12 à 24 semaines, pour les personnes en activité, l'activité professionnelle peut servir de stage		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Moyenne annuelle $\geq 10/20$		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		ADMINISTRATION ET LIQUIDATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE								session unique		Observation session d'examens
Parcours-type		Retournement et Insolvabilité des Entreprises en Difficulté								Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
bloc	S1	RNCP38201BC07 - Contribuer à la gestion d'une procédure collective d'entreprise en difficulté										
Semestre	S1	SEMESTRE 3										
UE	S1	UE 1 : Négociation et management des entreprises en difficultés 1			8	8	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3	
Matière	S1	Prévention et technique de négociation appliquées aux entreprises en difficultés	3	9								
Matière	S1	Management des entreprises en difficultés	33									
Matière	S1	Gestion financière	15									
bloc	S1	MRNCP38201BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés RNCP38201BC05 - Mobiliser des connaissances et outils juridiques dans le domaine du droit des entreprises en difficulté RNCP38201BC06 - Etablir un diagnostic sur la situation juridique, sociale et financière de l'entreprise										
UE	S1	UE 2 : Arbitrage des contrats et détermination du passif			12	12	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3	
Matière	S1	Etablir le passif antérieur	1,5	6								
Matière	S1	Etablir passif postérieur	1,5	6								
Matière	S1	Gérer et arbitrer les contrats : contrats en cours, cessions de contrats	1,5	6								
Matière	S1	Gérer et arbitrer les contrats : baux professionnels	1,5	6								
Matière	S1	Droit social des entreprises en difficulté et préparation d'un Plan de sauvegarde de l'emploi	12	18								
bloc	S1	RNCP38201BC05 - Mobiliser des connaissances et outils juridiques dans le domaine du droit des entreprises en difficulté RNCP38201BC07 - Contribuer à la gestion d'une procédure collective d'entreprise en difficulté RNCP38201BC08 - Rédiger des actes en utilisant le droit des entreprises en difficulté										
UE	S1	UE 3 : Préparation de l'issue			10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3	
Matière	S1	Etablir l'actif : droit des patrimoines et des sûretés appliqué aux entreprises en difficulté	6	14								
Matière	S1	Les plans	12	3								
Matière	S1	Cession d'entreprise	6									
Matière	S1	Réalisation d'actifs	3	9								
Matière	S1	Projet de répartition	4	2								
total semestre 3			100	79	30							

MASTER 2		ADMINISTRATION ET LIQUIDATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE								session unique		Observation session d'examens
Parcours-type		Retournement et Insolvabilité des Entreprises en Difficulté								Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4										
Bloc	S2	MRNCP38201BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés RNCP38201BC05 - Mobiliser des connaissances et outils juridiques dans le domaine du droit des entreprises en difficulté										
Matière	S2	UE 4 : Expertise juridique			7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3	
Matière	S2	Droit international et européen des procédures collectives et droit comparé	6	14								
Matière	S2	Droit spécial des procédures collectives (Banque, copropriété en difficulté, établissements agricoles)	3	12								
Matière	S2	Procédure civile appliquée aux procédures collectives	3	12								
Bloc	S2	RNCP38201BC06 - Etablir un diagnostic sur la situation juridique, sociale et financière de l'entreprise RNCP38201BC07 - Contribuer à la gestion d'une procédure collective d'entreprise en difficulté										
UE	S2	UE 5 : Négociation et management des entreprises en difficultés 2			7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3	
Matière	S2	Contrôle de gestion	15									
Matière	S2	Restructuration d'une entreprise (aspects fiscaux et managériaux)	15									
Matière	S2	Aspects fiscaux du droit des entreprises en difficultés	3	12								
Bloc	S2	RNCP38201BC07 - Contribuer à la gestion d'une procédure collective d'entreprise en difficulté RNCP38201BC08 - Rédiger des actes en utilisant le droit des entreprises en difficulté										
UE	S2	UE 6 : Exercice professionnel			16	16	Oui	Oui				
Matière	S2	Gestion d'une étude	18			5			CT (Contrôle terminal)	Oral	3	
Matière	S2	Déontologie professionnelle et statut des administrateurs et mandataires judiciaires et règles professionnelles										
Matière	S2	Rapport de stage	8		10				CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Introduction à la pratique des logiciels professionnels	3									
Matière	S2	Recherche documentaire	3									
Matière	S2	<i>Anglais de spécialité</i>		22		1			CT (Contrôle terminal)	À déterminer	3	
total semestre 4			77	72	30							
total année			177	151	60						21	

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DE LA SANTE	
PARCOURS-TYPE	Droit de la Santé et de la Protection Sociale	
Session M1	Session unique	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Aucun stage n'est prévu		
Autres modalités		
Les stagiaires ayant obtenu le Diplôme d'Université Droit de la Santé de l'Université Toulouse Capitole peuvent s'inscrire au M2 mention Droit de la santé, parcours Droit de la santé et de la protection sociale. Dans ce cas, ils bénéficient d'un report des notes obtenues dans le cadre du DU.		
Dans l'UE1, le report de notes prend la forme suivante :		
- Report de la note obtenue dans le cadre de l'écrit transversal de 4h déjà passé dans le cadre du DU,		
- La note de l'épreuve orale en "droit de la protection sociale" est prise en compte dans le calcul de la moyenne du contrôle continu de l'UE, en complément des notes obtenues en DU.		
Pour l'UE 4, les stagiaires ont la possibilité de choisir entre rédiger un mémoire ou suivre le DU EDIHL (European Digital Health Law). Dans ce dernier cas, la note globale obtenue au DU constitue la note de l'UE.		
La validation du DU EDIHL entraîne la validation des blocs suivants :		
- RNCP38194BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques		
- RNCP38194BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés		
- RNCP38194BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances		
EVALUATION, NOTATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Moyenne annuelle $\geq 10/20$		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT DE LA SANTE										Session unique			Observation session d'exams	
Parcours-type		Droit de la Santé et de la Protection Sociale										Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM ligne	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 3														
Bloc	S1	Bloc 4 : Contribuer à la transformation en contexte professionnel : RNCP38194BC04										Oui	Oui			
UE	S1	UE 1 : Enseignements fondamentaux				16	16	Oui	Oui		CC&CT	CC=1 / CT=3	4	Écrit	5	écrit transverse sur l'ensemble des matières de l'UE
Matière	S1	Introduction au droit public, privé et méthodologie		7	12											matière non évaluée
Matière	S1	Introduction au droit des établissements médico-sociaux		1	12											matière non évaluée
Matière	S1	Le système de santé français		1,5	21	4	4				CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Introduction au droit des établissements de santé		2	15	1,5	4				CCI (CC Intégral)		4			Ces 4 matières font chacune l'objet d'une épreuve du contrôle continu
Matière	S1	Droit de la relation de soin		1	15	6	4				CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Le droit de la protection sociale					4				CCI (CC Intégral)					
	S1	ou Le droit de la protection sociale (pour les personnes ayant validé le DU Droit de la santé)		1,5	24		4		Oui		CT (Contrôle terminal)			Oral		
Bloc	S1	Bloc 5 : Identifier le cadre normatif de la santé et des professions de santé : RNCP38194BC05										Oui	Non			
UE	S1	UE 2 : Enseignements spécialisés				16	16	Oui	Oui		CC&CT	CC = 1 / CT = 3	4	Oral	3,5	oral transverse à l'ensemble de l'UE
		Module d'approfondissement														
Matière	S1	Fonction publique hospitalière		7	18	1,5	3		Oui		CCI (CC Intégral)		2			Le contrôle continu porte sur chaque matière
Matière	S1	Droit international et communautaire de la santé		3,5	24	1,5	3				CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S1	Droit des contrats médicaux et gestion des établissements de santé privés		3,5	18	1,5	2				CCI (CC Intégral)		2			
		Module de spécialités														
Matière	S1	Activités biomédicales			18	2										Le contrôle continu prend la forme d'un examen transverse
Matière	S1	Droit pharmaceutique		3,5	18	2					CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S1	Responsabilité du fait de l'activité médicale			18	2		8								
Matière	S1	Responsabilité médicale et système d'indemnisation		1,5	18	1,5										
		Total semestre 3		43,5	231	23,5	32									
Semestre		SEMESTRE 4										Oui	Oui			
Bloc	S2	Bloc 4 : Contribuer à la transformation en contexte professionnel : RNCP38194BC04										Oui	Non			
UE	S2	UE 3 : Enseignements complémentaires				9	9	Oui	Oui		CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Santé, protection sociale et données personnelles		3,5	9		2		Oui		CCI (CC Intégral)		2			Matière non évaluée
Matière	S2	Les marchés publics dans le domaine de la santé et de la protection sociale			12		3		Oui							
Matière	S2	Financement de la santé et de la protection sociale		3,5	12		3				CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S2	Crises sanitaires et dispositifs de lutte contre les exclusions		3,5			1		Oui		CCI (CC Intégral)		2			
Bloc		Bloc 1 : Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques : RNCP38194BC01										Oui	Non			
UE	S2	UE4 : Mémoire ou voie DU				19	19	Oui	Oui							
Matière	S2	Formation à la recherche documentaire		3,5			2		Oui		CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Méthodologie du mémoire		12			7		Oui		CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	3,5	
Matière	S2	DU EDIHL		100			10		Oui		CT (Contrôle terminal)			À déterminer	3	Reprise de la note globale du DU
		Total semestre 4		26	33		28									
		Total année		69,5	264	23,5	60								15	
					357											

COMPOSANTE	DROIT	parcours Juriste de Copropriété
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS-TYPE	Juriste de Copropriété	
Session M1	Session unique	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé, sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
En première ou en seconde année, les apprenants qui ne sont pas alternants (apprentissage ou professionnalisation) doivent effectuer un stage d'une durée minimale de 16 semaines. Le stage est évalué en suivant les mêmes modalités que le projet professionnel appliqué.		
Autres modalités		
Le master mention Droit des affaires, parcours Juriste de copropriété accueille prioritairement du public alternant en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Moyenne annuelle $\geq 10/20$		
Capitalisation/conservation		
<i>Les unités d'enseignements sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.</i>		
Compensation		
Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. Seule l'UE11 Projet professionnel appliqué du Master 2ème année n'est pas compensable et doit être validée isolément.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
<u>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</u>		
<u>Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</u>		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste de Copropriété										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM ligne	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1	190		21		30		Oui	Oui					10
Bloc	S1	Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques - RNCP38186BC01							Oui	/					
UE	S1	UE 1 : Protection des données informatiques	14				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Bloc	S1	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02							Oui	/					
UE	S1	UE 2 : Droit des professionnels de l'immobilier	19				3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	Acteurs de la vie professionnelle et organisation des entreprises	8					1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Statut et missions	11					1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Bloc	S1	Créer une entreprise et accompagner son fonctionnement, son développement, sa transmission, sa restructuration - RNCP38159BC10							Oui	/					
UE	S1	UE 3 : Droit de l'entreprise	49				8	8	Oui	Oui					
Matière	S1	L'entreprise individuelle	14					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1
Matière	S1	L'entreprise sociétaire	21					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1
Matière	S1	Fiscalité de l'entreprise (individuelle et sociétaire)	14					2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1
Bloc	S1	Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des affaires - RNCP38159BC01							Oui	/					
UE	S1	UE 4 : Droit des contrats	78				10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Vente immobilière, prêts et garanties	32					4	Non	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2	2	Écrit	3
Matière	S1	Droit des baux	30					4	Non	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2	2	Écrit	3
Matière	S1	Droit commun des assurances	16					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Bloc	S1	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02							Oui	/					
UE	S1	UE 5 : Culture générale en matière immobilière	30				4	4	Oui	Oui					
Matière	S1	Histoire du droit de la copropriété	3												
Matière	S1	Histoire des baux	3					1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1
Matière	S1	Histoire de l'habitat	3												
Matière	S1	Transition écologique et RSE dans l'immobilier	10					1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	S1	Sociologie de la copropriété	11					1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Bloc	S1	Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances - RNCP38159BC03							Oui	/					
UE	S1	UE 6 : Langue vivante : anglais			21		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
		Total semestre 1	190		21		30								
Semestre	S2	SEMESTRE 2	226		14		30		Oui	Oui					12
Bloc	S2	Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques - RNCP38186BC01							Oui	/					
UE	S2	UE 7 : Informatique professionnelle	21				2	2	Oui	Oui					
Matière	S2	Utilisation et valorisation des data - archivage numérique	14					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	S2	Initiation aux logiciels professionnels	7					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Bloc	S2	Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité en mobilisant les dispositions et outils du droit des affaires - RNCP38159BC01							Oui	/					
UE	S2	UE 8 : Droit de la propriété immobilière	74				10	10	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit des biens immobiliers	25					4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	4
Matière	S2	Droit de la copropriété des immeubles bâtis - mise en situation	21					4	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT = 2	2		
Matière	S2	Droit de la publicité foncière	10					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	S2	Comptabilité de la copropriété	18					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Bloc	S2	Fournir un appui juridique à la prise de décision en mobilisant le raisonnement juridique en droit des affaires - RNCP38159BC07							Oui	/					
UE	S2	UE 9 : Droit de l'urbanisme et de la construction	76				10	10	Oui	Oui					
Matière	S2	Copropriété et problématiques environnementales	14					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	S2	Droit de l'urbanisme	14					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Matière	S2	Droit de la construction	19					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2
Matière	S2	Pratique de l'assurance de la construction	8					1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1
Matière	S2	Règlementation technique, diagnostics et pathologies du bâti	21					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2		
Bloc	S2	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02							Oui	/					
UE	S2	UE 10 : Droit du logement social	21				2	2	Oui	Oui					
Matière	S2	les acteurs du logement social	7						Non	Oui					
Matière	S2	Le statut hlm du bail d'habitation	8					1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1,5
Matière	S2	Le syndicat social	6					1	Non	Oui					
Bloc	S2	Gérer un contentieux en appliquant le droit des affaires - RNCP38159BC05							Oui	/					
UE	S2	UE 11 : Droit du contentieux	27				2	2	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit du procès	17					1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		4	Écrit	1,5
Matière	S2	Voies d'exécution	10					1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1
Bloc	S2	Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances - RNCP38159BC03							Oui	/					
UE	S2	UE 12 : Méthodologie	7		14		4	4	Oui	Oui					
Matière	S2	Méthodes de recherche et usage raisonné du web	7					1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2		Note projet Voltaire
Matière	S2	Définition du PPA - accompagnement et séminaire d'actualité			14			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	1
		Total semestre 2	226		14		30								
		Total année	416		35		60								22

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste de Copropriété										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	Semestre 3	199	28		30		Oui	Oui						
Bloc	S1	Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques - RNCP38186BC01						Oui	/						
UE	S1	UE 1 : Outils numériques spécialisés	14			2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Les bases de données des immeubles	7				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S1	BIM et Metaverse	7				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Écrit	1	
Bloc	S1	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02 1/3						Oui	/						
UE	S1	UE 2 : Droit des professionnels de l'immobilier	18			3	3	Oui	Oui						
Matière	S1	Déontologie - Concurrence	10				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Matière	S1	Responsabilité et assurance professionnelle	8				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Bloc	S1	Créer une entreprise et accompagner son fonctionnement, son développement, sa transmission, sa restructuration - RNCP38159BC10						Oui	/						
UE	S1	UE 3 : Gestion de l'entreprise	71			10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Gestion comptable et financière	16				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Matière	S1	Gestion des Ressources Humaines	24				4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1,5	
Matière	S1	Management de l'entreprise immobilière	16				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Matière	S1	Prévention du risque pénal et financier de l'entreprise	15				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1	
Bloc	S1	Négocier et rédiger des actes juridiques en droit des affaires - RNCP38159BC08						Oui	/						
UE	S1	UE 4 : L'immeuble	62	14		8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Division de l'immeuble : division en copropriété	18												
Matière	S1	Division de l'immeuble : division en volumes	14												
Matière	S1	Ingénierie et optimisation foncière	16	14				8	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet	1	
Matière	S1	Promotion immobilière	14												
Bloc	S1	Gérer un contentieux en appliquant le droit des affaires - RNCP38159BC09						Oui	/						
UE	S1	UE 5 : Le contentieux de la copropriété	34			5	5	Oui	Oui						
Matière	S1	Le procès de copropriété	4												
Matière	S1	Gestion des procédures de la copropriété	18				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1,5	
Matière	S1	Prévention et traitement du contentieux : les MARD	12				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	1	
Bloc	S1	Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances - RNCP38159BC03 1/2						Oui	/						
UE	S1	UE 6 : Langue vivante - Anglais de l'immobilier		14		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
		Total Semestre 3	199	28		30								11	
Semestre	S2	Semestre 4						Oui	Oui						
Bloc	S2	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02 2/3						Oui	/						
UE	S2	UE 7 : Stratégie et marketing d'une entreprise de service	18			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S2	Stratégie	6				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit		
Matière	S2	Marketing	8				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2	
Matière	S2	Techniques commerciales	4				0,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit		
Bloc	S2	Fournir un appui juridique à la prise de décision en mobilisant le raisonnement juridique en droit des affaires - RNCP38159BC07						Oui	/						
UE	S2	UE 8 : La copropriété	77			11	11	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la copropriété	52					Non	Oui						
Matière	S2	Copropriétés en difficultés	18	14				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet	1	
Matière	S2	Droit comparé de la copropriété	7					Non	Oui						
Bloc	S2	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés - RNCP38159BC02 3/3						Oui	/						
UE	S2	UE 9 : Expertise, fiscalité et politiques publiques	35			5	5	Oui	Oui						
Matière	S2	Expertise immobilière	11				1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S2	Fiscalité immobilière	12				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S2	Politique publique et ingénierie de subventions	12				1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Bloc	S2	Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances - RNCP38159BC03 2/2						Oui	/						
UE	S2	UE 10 : Communication professionnelle	28			3,5	3,5	Oui	Oui	CC&CT					
Matière	S2	Gestion du stress et de l'humain	21				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S2	Simulation d'assemblée de copropriété	7				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet	1	
Bloc	S2	Analyser, assister, et conseiller sur des problématiques de droit des affaires - RNCP38159BC05						Oui	/						
UE	S2	UE 11 : Projet professionnel appliqué		21		8	8	Oui	Non						
Matière	S2	Projet professionnel appliqué		21				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	1	
		Total semestre 4	158	35		30								5	
		Total annuel	357	63		60								16	
				420											

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Juriste Géomètre-expert	
Session DU	Session unique	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Pas de stage		
Autres modalités		
Ce diplôme est accessible aux alternants du M2 mention droit de l'immobilier, parcours géomètre-expert, ainsi qu'aux professionnels relevant de la formation professionnelle continue. La validation du Diplôme d'Université Géomètre-expert entraîne la validation du bloc de compétences n° RNCP34105BC04 "Appui à la transformation en contexte professionnel"		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux Sessions d'examen</i>		
Toute absence injustifiée à une épreuve d'examen est éliminatoire. Les justificatifs d'absence à une épreuve doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours qui suivent la fin de la session d'examen.		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux</i>		
Validation		
Condition d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
Dans le cas d'un redoublement le stagiaire ne conserve pas les notes obtenues.		
Compensation		
Les UE sont validées isolément ou par compensation		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Juriste Géomètre-expert						Session unique			Observation examen
Parcours								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Bloc	ANNUEL	Module découverte du métier			Non	Oui					
UE	ANNUEL	UE 1 Profession	28	2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	ANNUEL	Connaissance de la profession et de ses obligations	10,5	2	Non		CT (Contrôle terminal)		Oral	3	Evaluation sur l'ensemble des matières.
Matière	ANNUEL	Outils métier	17,5								
Bloc	ANNUEL	Module expertise juridique			Non	Oui					
UE	ANNUEL	UE2 Cadastre - Urbanisme	66,5	4	Non	Oui	CC&CT				
Matière	ANNUEL	Le système cadastral	38,5	1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1,5	
Matière	ANNUEL	Urbanisme opérationnel	21	1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1,5	
Matière	ANNUEL	Fiscalité d'urbanisme	7	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2			
UE	ANNUEL	UE3 Copropriété - Lotissements - Volumes	24,5	2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Copropriété	10,5	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2			
Matière	ANNUEL	Les associations syndicales libres	7	0,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2			
Matière	ANNUEL	Division en volumes	7	0,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2			
Bloc	ANNUEL	Module de synthèse			Non	Oui					
UE	ANNUEL	UE 4 Pratique	47	7	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	ANNUEL	Cas pratique de synthèse	12	3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	1	
Matière	ANNUEL	Dossier professionnel appliqué	35	4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance	1	
		Total	166							8	